

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/12/2009

Réception par le Prefet : 15/12/2009

Publication : 17/12/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2009-5-2-1

Séance du jeudi 10 décembre 2009

ALSACE INTERNATIONAL (AI) CONVENTION 2010-2012 DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche, en date du 24 novembre 2009,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la convention 2010-2012 de partenariat et d'objectifs à intervenir entre Alsace International, la Région Alsace, le Département du Bas-Rhin et le Département du Haut-Rhin jointe au rapport et autorise le Président à la signer.
- Donne délégation à la Commission Permanente pour adopter la convention annuelle de partenariat et d'objectifs à intervenir dans ce cadre.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

2 voix contre : Henri STOLL et Frédéric HILBERT

8 abstentions : Gilbert BUTTAZZONI, Francis FLURY, Pierre FREYBURGER, Michel HABIB, Armand REINHARD, Jean-Luc REITZER, François TACQUARD, Pierre VOGT